

atel'architecture

Marie-Laure BENEDETTI | Pierre-Jean MONTI

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital social de 450 000,00 €
Inscription au tableau régional de l'ordre des architectes sous le numéro corSO1039
Inscription au tableau national de l'ordre des architectes sous le numéro S12520
Immatriculation au RCS N°504 537 507 / RCS Bastia

Adresse du siège : 2 rue Jacques Faggianelli – 20 200 Bastia
Contact email : info@atelierarchitecture.eu
Contact tel : 04 95 58 61 70
Web : atelierarchitecture.com

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT
Immeuble Paglia Orba
Lieu-dir Croix d'Alexandre
Route d'Alata
20 090 AJACCIO

Vos réf. : DREAL/SBEP/DSPEI/AC/2022/n°113

Nos réf. : Examen au cas par cas n°F09422P027

Objet **738** - Dossier EHPAD Sainte Famille Bastia,

Bastia, le 31 mai 2022

Madame, Monsieur,

Nous revenons vers vous pour donner suite à votre demande de compléments en date du 31 mars 2022 :

1/ Compléter le volet architectural par de nouveaux photomontages, notamment en vues intermédiaire et lointaine, sous différents angles, afin d'apprécier l'insertion du projet dans son environnement :

Vous trouverez en pièces jointes les nouveaux photomontages demandés (**pièce n°1**).

2/ La présence de la Tortue d'Hermann est avérée à proximité du projet : nous avons précisé, dans le formulaire de demande d'examen au cas par cas, que l'ensemble des travaux sera réalisé en dehors des périodes de nidification, et que le girobroyage du terrain sera effectué en deux temps, avec un premier passage à 30cm du sol afin de vérifier l'absence de Tortues d'Hermann sur le site, puis un second passage au niveau du sol.

Vous trouverez en pièce jointe l'analyse environnementale du site du projet qui démontre l'absence de Tortues d'Hermann, bien que le lieu soit favorable à leur développement (**pièce n°2**).

3/ Le projet est situé au sein du risque modéré du PPRIF de la commune de Bastia. Conformément aux prescriptions figurant à l'arrêté de permis de construire (**pièce n°3**), le projet respectera bien les prescriptions du Plan de Prévention du Risque Incendie Feux de Forêt.

4/ Le projet entraînera une imperméabilisation des sols : vous trouverez les précisions sur les possibilités de limiter le ruissellement et le détail des ouvrages de rétention dans l'étude hydrogéologique en pièce jointe **(pièce n°4-en attente)**.

5/ Nécessité de préciser la possibilité de raccordement du projet au réseau d'assainissement collectif existant : après consultation, Acqua Publica confirme la possibilité de raccordement au réseau existant avec une Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif, par courrier en date du 20 janvier 2022, donc copie est jointe **(pièce n°5)**.

Nous joignons également au présent courrier le plan de masse Réseaux de l'opération **(pièce n°6)**.

En espérant avoir répondu à vos attentes, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

atel'erarchitecture

Pierre-Jean MONTI - architecte dplg
2 Rue Jacques Faggianelli - 20200 BASTIA
+33 (0) 495 586 170